

Procès-Verbal
Réunion Ordinaire de la
Parc Opérations, présidé
Lundi 29
Bâtiment Dreams, salle Second Star

Membres légaux :

	Présent
	Présent
	Présent
	Présente
	Présent

Membres experts :

	Présent (visio et présentiel)
	Présente
	Présent
	Absent
	Présent
	Présent
	Présente
	Présent (visio)
	Présente
	Présent (visio)
	Présent
	Absent
	Présente

Représentants syndicaux CSSCT :

	Absent
	Présent (visio)
	Présent (visio)
	Présent (visio)
	Absent
	Présent
	Absent
	Absente
	Absent
	Absent

Membres de droit :

		Médecin du travail	Présent (visio)
		édecin du travail	Présent (visio)
		édecin du travail	Présent (visio)
		oordinatrice prévention	Présente
		Contrôleur CRAMIF	Absent
Mo		Inspectrice du Travail	Absent

Invités :

		Responsable Relations Sociales	Présente
		Chargée Projets Mission Handicap	Présente (visio)
		Coordinateur Prévention	Présent
		Coordinateur Prévention	Présent
		Ergonome	Présent
		Entertainment Designer	Présent
		Manager Maintenance	Présent
		Sr Manager Opérations	Présent
		Senior Manager IT	Présente
		Cheffe de groupe Construction	Présente
		Chargé de Projets	Présent
		/Vidéo	Présent
		stumes	Présente
		é	Présente
		Chargé de Projets	Présent

Début et fin de réunion : 9h / 18h10

**Procès-Verbal rédigé
secrétaire**

ORDRES DU JOUR

Point 1.	Approbation du procès-verbal de la réunion ordinaire du 3 mars 2026 (*)	2-4
Point 2.	Information des membres de la CSSCT sur les salariés déclarés inaptes au sein de l'établissement.....	2-5
Point 3.	Présentation aux membres de la CSSCT pour avis motivé de l'impossibilité de reclassement d'une salariée déclarée inapte [REDACTED] A) (*)	3-6
Point 4.	Information des membres de la CSSCT sur le recrutement des salariés en situation de handicap au sein de l'établissement	4-7
Point 5.	Examen des statistiques et listing des AT du 1er trimestre civil 2026 (*)	5-8
Point 6.	Suivi des actions HST (DUERP) (*)	6-9
Point 7.	Présentation des consignes en cas de travail en extérieur et par forte chaleur	7-12
Point 8.	Point de suivi sur les plans d'actions relatifs au courrier Cramif concernant Steam Train (*)	8-14
Point 9.	Information des membres de la CSSCT sur les résultats des mesures de VLEP (Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle) de l'attraction Autopia (*).....	9-15
Point 10.	Information des membres de la CSSCT sur les résultats des mesures de VLEP (Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle) des activités : Parking, Chenil et Poney Farm (*).....	10-15
Point 11.	Information des membres de la CSSCT sur la restitution des mesures de bruit réalisées par l'APAVE le 23 février dernier sur les attractions : Parachutes, Crush Coaster et Frozen (*)	11-16
Point 12.	Point d'information sur les dispositifs de protection auditive, notamment les bouchons d'oreilles de type Loop (*).....	12-17
Point 13.	Point d'information relatif aux incidents survenus sur les spectacles impliquant de la pyrotechnie	13-18
Point 14.	Présentation aux membres de la CSSCT du projet relatif à la mise en place d'un guichet test Ticketing DLP (*) et plan d'action IT	14-20
Point 15.	Information des membres de la CSSCT, sur le suivi du plan d'actions relatif aux portes accès Ticketing DLP (*)	15-21
Point 16.	Information des membres de la CSSCT sur l'implantation du safed watch system sur l'attraction Pirates des Caraïbes (*).....	16-22
Point 17.	Information des membres de la CSSCT, en vue d'un avis motivé ultérieur, sur le projet « SUN » relatif à l'établissement (*)	17-23
Point 18.	Point de suivi relatif aux costumes (*)	18-25
Point 19.	Point de suivi relatif aux chariots des meubles de tri	19-27
Point 20.	Point de suivi déploiement véhicule nouvelle génération Autopia (*)	20-28
Point 21.	Point d'information sur la prévention de RPS (*)	21-29
Point 22.	Visite à déterminer	22-30

Contenu des échanges

Point 1. Approbation du procès-verbal de la réunion ordinaire du 3 mars 2026 (*)

Résultat des votes :

- 15 membres ont voté Pour
- 0 membre a voté Contre
- 0 membre a voté Abstention

Le procès-verbal de la réunion ordinaire du 3 mars 2026 est approuvé.

Point 2. Information des membres de la CSSCT sur les salariés déclarés inaptes au sein de l'établissement

[redacted] nce 51 salariés sont en cours d'accompagnement dont :
dispense d'activité rémunérée,

- 10 sont en CDD (affectation temporaire avec changement contractuel),
- 21 sont en ATMA,
- 1 est en suspension de contrat,
- 1 est absence maladie,
- 1 est en formation.

[redacted] DAN demande des informations pour Leda D
2026. Olivia L. répond qu'elle sera prolongée.
demande des précisions pour Nina Pougary. Olivia L. répond qu'elle ne

[redacted] ns compl [redacted] de
[redacted] nne Tou [redacted] ce
Rasolofo [redacted] cise av [redacted] ion
« receveu [redacted] négative [redacted] e Mélissa
Valiquette recevra prochainement un courrier car [redacted] . L'UNSA
rejoint la demande de Teddy K.

[redacted] ande des précisions pour Philipp Chauvier qui est en ATMA depuis
d qu'une réunion est prévue prochainement pour en discuter.

Adeline I. précis [redacted] Imajid Ichoutene et
Mariana Torquati [redacted] livia L. dit de ne pas
avoir de visuel à long terme.

Point 3. Présentation aux membres de la CSSCT pour avis motivé de l'im [REDACTED] ne salariée déclarée inapte à son p [REDACTED]

Olivia L. nous présente le point.

Malek B. demande si pour le poste au Disneyland Hôtel la médecine du travail a été consulté pour être sûr que les conditions de travail soient bonnes. Olivia L. précise que parler trois langues étaient rédhibitoires. Malek B. répond qu'à cause du fait de ne pas parler trois langues, la salariée sera licenciée. Olivia L. dit que non c'est une impossibilité de reclassement. Malek B. demande une suspension de séance.

Sylvain C. précise que bea [REDACTED] suivre son accompagnement auprès d'Oli [REDACTED] B. demande si le [REDACTED] a ren [REDACTED] C. répond que [REDACTED] dema [REDACTED] ai de 1 mois entre l'inaptitude et l'entret [REDACTED] dernière répond qu'elle était certainement en vacances. Sylvain C. dit que la salariée n'a pas fait d'effort pour son accompagnement et qu'elle a déjà validé une formation à l'extérieure. Malek B. demande pourquoi elle n'a pas honorée ces rendez-vous. Les membres regrettent que le dernier poste (au Disneyland Hôtel) lui a été proposé sachant qu'elle n'avait pas les prérequis.

Suspension de séance

Résultat des votes :

- 0 membre a voté Pour
- 16 membres ont voté Contre
- 0 membre a voté Abstention

Point 4. Information des membres de la CSSCT sur le recrutement des salariés en situation de handicap au sein de l'établissement

nte ce point :

- 1 CDD 35h Opératrice animatrice attractions, coefficient 150 du 02/04/2026 au 01/11/2026 - Ratatouille : l'Aventure Totalement Toquée de Rémy,
- 1 CDD 35h Hôte de propreté coefficient 150 du 04/04/2026 au 04/05/2026 - Disney Adventure World,
- 1 CDD 35h Opérateur animateur attractions coefficient 150 du 20/03/2026 au 20/09/2026 – « it's a small world »,
- 1 CDD 35h Opératrice animatrice attractions coefficient 150 du 05/03/2026 au 01/08/2026 – Spider-Man W.E.B. Adventure,
- 1 CDD 35h Hôte de propreté coefficient 150 du 04/04/2026 au 20/09/2026 – Parc Disneyland,
- 1 stage 35h Opératrice animatrice attractions du 18/05/2026 au 22/05/2026 - Guest Flow Parc Disneyland.

Adeline I. demande si ces recrutements ont nécessité des aménagements de poste. Dorothée S. t ceux des aménagements d'horaires.

mande si les perspectives de transformation en CDI sont prévues
ylvain C. répond oui grâce à leurs compétences et qualifications.

Point 5. Examen des statistiques et listing des AT du 1^{er} trimestre civil 2026 (*)

ente le point. Les trois locations qui ont enregistrés le plus d'accident de uest Flow avec 27, Frontierland avec 20 et Fantasyland 1 avec 15.

Teddy K. demande le nombre de déclaration d'accident de travail (AT) déclaré dû à la neige. Julie S. répond 5. Teddy K. demande plus de détail et si le risque est dû au déblayage de la neige. Julie S. précise qu'1 AT est concerné. Teddy K. demande plus de statistiques pour la prochaine CSSCT. Julie S. prend le point.

Adeline I. demande des précisions sur les déclarations d'AT choc psychologique interpersonnelles. Julie S. répond qu'il n'est indiqué que de Cast à Cast et qu'il n'y a pas la notion hiérarchique, le détail est consultable dans le tableau.

once que les membres n'ont pas reçu 2 déclar Julie S. précise que ces 2 déclarations d'AT on bénin et qu'une intervention spécifique est nécessaire pour les basculer en déclaration d'AT déclaré pour que les membres les reçoivent.

Aurore W. demande des précisions sur les déclaration d'AT dû aux manipulations de portillons. Julie S. précise que seule lors d'une grande réhabilitation, les portillons pourront faire changer.

Point 6. Suivi des actions HST (DUERP) (*)

Julie S. présente ce point sur les actions soldé [REDACTED] de des précisions sur les bennes à 3 roues qui ne sont pas adapté [REDACTED] n affichage a été mis en place mais le risque est toujours prés [REDACTED] ue l'info [REDACTED] er sur les arrêts d'urgence c [REDACTED] le comp [REDACTED] t que les salariés récupèrent les bennes eux-mêmes dans le comp [REDACTED] e benne est manquante en backstage à Casa de Coco – Restaurant de Familia et que les salariés soulèvent puis jettent les sacs dans le compacteur. Sylvain C. prend le point.

Aurore W. demande des précisions sur le portillon sur Casey Junior en page 5. Julie S. dit que le risque existe mais que les salariés n'y vont plus, elle précise qu'un gros travail est prévu pour revoir les actions ligne par ligne car certaines ne concernent pas aux salariés de Parc Opérations.

Le médecin du t [REDACTED] ande quel est le type de risque inscrit dans le DUERP si ce so [REDACTED] à court terme. Car deux risques existent à court terme : la présence de rats dans les poubelles du Parking Visiteurs et le fait de tester des liners sans sacs poubelles.

Julie S. dit que la problématique de présence des rats est suivie [REDACTED] me les problématique de bennes et de compacteurs et qu'aujourd' [REDACTED] du 1^{er} trimestre 2026.

Le médecin du tr [REDACTED] nde d'ajouter des lignes dans le DUERP contre les fortes chaleu [REDACTED] 7 mai 2025. Le mémo seul ne suffit pas.

Julie S. dit que les lignes DUERP contre les fortes chaleurs sont inscrites dans le tableau de l'établissement 0. Fabien B. précise l'importance des propos du médecin du travail, Guillaume Dreu le rejoint sur ce point.

Malek B. demande à préciser l'application du décret du [REDACTED] inscrire dans l'établissement 0 ne suffit pas. Le médecin du tra [REDACTED] e que le lignes ne sont pas à économiser car le détail doit être fai [REDACTED] 'ont fait l'établissement Spectacle. Le travail d'ajout dans le DUERP doit être fait poste par poste et tache par tache. Le médecin du t [REDACTED] cise que ce travail pourra fait également par temps froid. Julie S. p

Julie S. présente les actions en cours.

Mickaël D. demande des précisions sur la page 28 ligne 1883048-1 (*Posture contraignante aux positions bagagiste et cheminot. Les postes des salariés ne sont pas ergonomiques. Les salariés doivent se pencher pour surveiller les visiteurs lors des mouvements de trains. Ils prennent appuis sur les rebords des fenêtres en bois qui sont hauts ce qui leurs créer des douleurs liées aux maintiens des postures et aux vibrations des véhicules. et le fait que les bagagistes et cheminot - Steam Train*). Il demande s'il est pertinent de garder ce point dans les actions en cours sachant que lors d'une audit, il a été demandé aux salariés de ne plus se pencher pour

surveiller les visiteurs. Un coussinet pourrait protéger les côtes des salariés. Sylvain C. dit qu'on interdit les visiteurs de se pencher alors c'est compliqué de demander aux salariés de le faire. Julie S. prend le point.

Mickaël D. revient sur la page 31, ligne 2506-3 (*Les papillons de la file d'attente sont lourds et difficiles à manipuler - Big Thunder Mountain*). Julie S. avait demandé une modification pendant la réhabilitation mais ceci n'a pas été fait. Sylvain C. demande une ouverture d'une demande de travaux ou une Demande de Modification Technique (DMT) et si c'est le cas, il la lancera.

Adeline I. demande en page 4, ligne 5051-8 (*Risque de choc / d'écrasement avec un véhicule en mouvement en gare : Position "Load 1" à l'embarquement, Positions "Unload 1 et 2" au débarquement sur l'attraction Crush's Coaster*). Julie S. dit que la DMT avait ouverte par elle-même mais qu'il y a des difficultés car les ingénieurs ne sont pas favorables car l'arrêt serait brutal pour les visiteurs non assis. L [REDACTED] ais avec les chaussures de sécurité la sensation n'est pas visible [REDACTED] nde de revoir cette ligne et l'action.

Adeline I. demande des précisions en page 5, ligne 8919-2 (*Risque de choc / d'écrasement avec une cabine en mouvement lors d'évacuation spécifique et en procédure opérationnelle : déplacement pour ramener une cabine à l'embarquement dans le vestibule en mode manuel - The Twilight Zone Tower of Terror*) qui a été créée le 6 décembre 2012. Julie S. précise que le bouton doit être relâché pour une action et d'autres idées sont à étudier. Malek B. demande à qui appartient cette responsabilité d'achever les lignes du DUERP et demande une pression pour accomplir les demandes.

Adeline I. demande sur la page 15, ligne 1881669-1 (*Quai embarquement : Risque de coincement du pied entre le train et le quai à la position Load 2 - Avengers Assemble : Flight Force*). Julie S. précise qu'un peigne a disparu, il servait à réduire l'espace entre quai et train : « On ne sait pas qui a retiré et on ne sait pas qui va le remettre car la peinture est abîmée ». Teddy K. dit qu'avant la modification du thème de l'attraction le peigne était fixé au train.

Adeline I. demande des précisions sur la page 21, lignes 9418-2, 9418-8, 9418-9 (*Risques de manutention et de noyade liés à l'utilisation et manipulation des ponts flottants pour les évacuations de BTM et de River - Lac de Frontierland*) et qu'un avenant doit être mise à jour depuis 2024. Sylvain C. précise que [REDACTED] ntons flottants en utilisant les barges des pompiers et d'horticul [REDACTED] nner son accord. Aurore W. demande à être invité au prochain [REDACTED] vain C. répond qu'elle peut s'inscrire.

Adeline I. demande en page 32, ligne 1880514-1 (*Risque de chute de hauteur de plus de 3 mètres lors des évacuations en zones de frein - Indiana Jones et le Temple du Péril*). Julie S. répond qu'une grande réhabilitation est prévue et ceci sera peut-être fait en utilisant la même façon qu'à Big Thunder Mountain.

Adeline I. demande des précisions en page 33, lignes 1877533-5 et 1877534-5 (*Risque de chute et de noyade lors de l'évacuation des scènes 17 / 18 / 19 à l'entrée de la gare - Pirates of the Caribbean*). Julie S. précise que les DMT doivent être fait par l'encadrement et que le rappel a été fait il y a un mois. Sylvain C. dit que les audits américaines a fait le même constat.

Adeline I. demande en page 42, ligne 1879632-3 (*Risque de blessures suite à la fermeture des harnais de sécurité des véhicules de l'attraction lors des évacuations - Space Mountain : Mission 2 (lombalgie)*). Julie S. répond que la demande de ne pas fermer les harnais après une évacuation a été refusé par la maintenance. Sylvain C. précise que le fait de laisser les harnais en position ouvert doit empêcher la dispatch.

Adeline demande des précisions en page 47, lignes 1872618-10, 1872618-13, 1872618-15 (*Risque de collision au niveau du passage piéton de Pirates pour accéder à l'arrêt de bus. Vitesse élevée des voitures avec dépassement de voiture lorsqu'un bus est à l'arrêt. Manque de visibilité - B*). C. dit avoir envoyé un mail pour sensibiliser les divisions concer ande à interdire l'accès ou les empêcher de reculer trop en mettant ain C. dit que les VL de l'établissement Spectacle dispose de bip sonore et des caméras de recul. Sylvain C. demande à envoyer un mail à l'établissement SP2S pour dénoncer tous les comportements dangereux.

Adeline I. demande en page 48, ligne 1882808-2 (*Risque de choc / d'écrasement avec un train en mouvement au débarquement : position 'Unload 2' - Casey Jr. Le petit Train du Cirque*). Julie S. dit que la position n'est pas obligatoire.

Adeline demande des précisions en page 60, ligne 1875496-3, 1875496-5 (*Risque routier lors de l'utilisation des véhicules de main street en opérations ainsi qu'en procédure d'ouverture afin d'amener les véhicules du garage situé en backstage jusqu' à Main Street - Main Street Vehicles (Backstage/Main street)*). Julie S. va demander une précision sur le fait que Main Street Vehicle soit considérée comme une attraction ou comme un véhicule, cette demande a été formulée en octobre 2025. Julie S. précise que le risque est plus présent en backstage.

Adeline I. demande en page 70, lignes 3862-2, 3862-6, 3864-2, 3864-3 (*Risques d'entrainement, heurt au niveau des positions avec les véhicules de l'attraction (embarquement, débarquement). - Les Voyages de Pinocchio et Blanche Neige et les Sept Nains*). Sylvain C. répond que ces lignes pourront être retiré car il pense que c'est peu utile.

Sylvain C. nous fera un point sur l'ensemble et les échanges seront partagés après la réunion ordinaire de la CSSCT.

Point 7. Présentation des consignes en cas de travail en extérieur et par forte chaleur

Le médecin du t [REDACTED] o qui est un copié collé de celui de l'an dernier. Le [REDACTED] u'il n'a pas vocation à diffuser ce mémo et la médecine du travail [REDACTED] e chef d'établissement doit diffuser ce mémo.

Fabien B. demande un plan canicule comme le déploiement du plan neige l'hiver. Il demande de vrais costumes en été différent de l'hiver mais aussi qu'un vrai plan climatisation soit déployé pour les vérifications, le nettoyage et l'accessibilité. Fabien B. demande qu'elle est la vraie mesure mise en place et quel plan est déployé.

[REDACTED] cise que les gourdes et les brumisateurs sont rechargeables. Aurore W. es gourdes, brumisateurs jetables et crèmes solaires sont déjà en rupture. Sylvain C. répond que le point doit être travaillé collectivement.

[REDACTED] ande des précisions sur la dernière information donnée (exploitation usqu'à 41° degrés). Sylvain C. dit que les constructeurs ont donné ces préconisations mais une problématique sur les assises se pose aussi (car les visiteurs se brûlent).

Sylvain C. précise que l'épisode de forte chaleur était du 20 au 28 juin 2026. Seules 5 attractions sur le Disneyland Paris so [REDACTED] ndé à stopper les feux d'artifice jusqu'à hier (28 juin 202 [REDACTED] e que la décision de fermer est compliquée par les manag [REDACTED] .

Sylvain C. précise qu'un grand plan est en étude pour couvrir les attractions dont la file d'attente est non couverte.

Sylvain C. annonce que plusieurs actions ont été mises en place pour cette canicule exceptionnelle.

[REDACTED] mande aux médecins du travail si les couvres chefs deviennent un fortes chaleur si le salarié n'est pas couvert. Le médecin du t [REDACTED] nd oui / non car la gavroch exemple et q [REDACTED] filet. Le médecin du trav [REDACTED] demande si tous les salariés du land le Monde de la Reine des Neige chapeau de pa [REDACTED] attraction Frozen Ever After ont cet accessoire. Le médecin du tr [REDACTED] nde une action dans le DUERP tâche par tâche et métier par m [REDACTED] atière des couvres chefs ne sont pas forcément adaptés. Sylvain C. dit qu'il faudra être attentif au futur projet des attractions. Clément B. répond que lors des réunions CSSCT les chapeaux de paille étaient présents tant pour hommes que pour les femmes et qu'aujourd'hui les femmes n'ont pas le droit de l'utiliser. Sylvain C. dit que si le stock est bon, il devrait être proposé à la panoplies du costumes femme pour ce land.

Il demande à ce qu'un costume unique (zone par zone) soit déployé pendant les chaleurs. Il demande une réflexion car l'épisode précédent était insupportable avec une chaleur étouffante. Sylvain C. dit que c'est une réflexion intéressante.

Clément B. dit que les vieux costumes sont très chauds et les matières sont étouffantes.

Aurore W. demande si les installations des climatiseurs soient révisées, nettoyées et réparées. Sylvain C. dit qu'un mail a été envoyé en février pour vérifier les installations. Clément B. dit que les rides dans les attractions intérieures sont toujours bien climatisées et que les quais d'embarquement et débarquement où les salariés sont présents beaucoup moins.

Adeline I. demande pourquoi les opérationnels en civil ne peut pas travailler en short, elle précise avoir le souvenir d'un Duty manager parc travaillé en tenue traditionnelle africaine.

Mickael D. demande si les températures ressenties sont prises en compte. Sylvain C. répond que non, les annonces de control sont données sur ces mesures. Mickael D. dit qu'il y a deux ans le ressenti était utilisé. Sylvain C. dit que les données sont ceux horticulture et que les attractions comme Autopia, présenté par Avis, le Pays des Contes de Fées, présenté par Vittel, Casey Jr. – le Petit Train du Cirque et Disneyland Railroad ont leur propre station météo et que les températures ressenties sont prises en compte.

Adeline I. demande pourquoi un Duty manager parc canicule n'est pas déployé comme le Duty manager parc neige en hiver. Sylvain C. prend le point.

Teddy K. demande des précisions la gestion de travail des équipes Guest Flow peuvent être faites quand plusieurs événements comme Stitch Day et la pride ont nécessité une présence terrain intense de 9h à 12h sans pause. Et il ajoute que l'établissement Spectacle ne donne pas l'information quand il y a de pré parade. Teddy K. demande pourquoi l'établissement Spectacle renvoie ces salariés chez eux en autorisé payé (AP) après les annulations de parade alors que les salariés de Guest Flow doivent faire un double travail (préparer le chemin de la parade, informer les visiteurs de l'annulation et démonter le chemin de la parade). Sylvain C. demande si l'événement des pré parades sont communiqués par l'établissement Spectacle. Teddy K. répond que non l'établissement change sans communiquer leurs informations. Clément B. dit que cette problématique est aussi vécue dans les salles de spectacles. Teddy K. précise que lors d'une annulation ou d'un arrêt en plein spectacle, les équipes de Guest Flow ne sont pas informées.

Teddy K. demande pourquoi les salariés des équipes Ticketing doivent rester en position en plein soleil comme côté entrée VIP et côté sortie ?

Point 8. Point de suivi sur les plans d'actions relatifs au courrier Cramif concernant Steam Train (*)

Julie S. présente ce point. Elle précise que des plans ont été validé pour la réalisation de la plateforme du château d'eau en gare de Frontierland et que sa réalisation a été déplacé en FY 2026.

Teddy K. demande où sera la main courante. Julie S. répond qu'elle sera côté château d'eau.

Point 9. Information des membres de la CSSCT sur les résultats des mesures de VLEP (Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle) de l'attraction Autopia (*)

Point 10. Information des membres de la CSSCT sur les résultats des mesures de VLEP (Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle) des activités : Parking, Chenil et Poney Farm (*)

[REDACTED] sente ces deux points. Sylvain C. précise que la date de mesure du vembre 2025. Malek B. demande à refaire cette mesure quand il y a plus de chiens car les chiffres ne reflètent pas la réalité.

Malek B. demande à changer le prestataire car leur mission est trop définie par Disneyland Paris. Il demande un point à l'ordre du jour pour clarifier qui fait quoi ? Par exemple, si un salarié se plaint du bruit, es ce que les médecins du travail peuvent demander une analyse de l'APAVE. Emmanuel L. demande si certains éléments mesurés deviennent dangereux avec la chaleur ? Sébastien D. dit que le produit peut sentir plus fort mais qu'il n'est pas plus dangereux.

Point 11. Information des membres de la CSSCT sur
la restitution des mesures de bruit réalisées par l'APAVE le
23 février dernier sur les attractions : Parachutes, Crush
Coaster et Frozen (*)

Le médecin du tr [REDACTED] nte ce point.

Toutes les salariés des positions de l'attraction Toy Soldiers Parachute Drop parachutes doivent obligatoirement porter des bouchons d'oreille. Teddy K. demande si on a les mesures précédentes étaient plus basses. Julie S. répond non par forcément mais la méthode de prise de [REDACTED] Malek B. demande si la réglementation a changé. Le médecin du travail qu'une mesure n'est jamais qu'une mesure, c'est plus un intervalle de [REDACTED] ls de l'APAVE n'ont pas le même mode de mesure. Julie S. répond que les nouvelles mesure sont obligatoirement plus haut que précédemment.

Malek B. demande si les mesures peuvent être faite par prévention pour voir les variations et les différences. Julie S. dit que le cycle des mesures est de 5 ans sauf s'il y a une problématique remonté par les salarié et lors d'une grande réhabilitation.

Les salariés de l'attraction Crush's Coaster doivent obligatoirement portés des bouchons d'oreille au grouper, load, unload, rover et ils sont recommandés au mixer, exit et greeter. Teddy K. demande pourquoi autant de modifications. Julie S. répond que c'est le fait d'avoir plus de visiteurs.

Les salariés de l'attraction de Frozen After Ever sont recommandés de porter des bouchons d'oreille au grouper, load, unload et restraint. Sylvain C. dit que le volume des position mixer de Frozen After Ever et Raiponce Tangled Spin ont été baissé. Malek B. annonce que les voisins du land se plaignent des nuisances sonores du bruit.

Les salariés de l'attraction Raiponce Tangled Spin doivent obligatoirement portés des bouchons d'oreille au greeter, greeter DPA et au grouper et qu'ils sont recommandé sur le plateau.

Le médecin du [REDACTED] nnonce que les prochaines mesures seront prises en septembre 20 [REDACTED]

Point 12. Point d'information sur les dispositifs de protection auditive, notamment les bouchons d'oreilles de type Loop (*)

Sylvain C. dit que les protections sont toujours en attente de réception.

it que certains salariés portent leur propre protection auditive et que
er ces achats et qu'il faut s'assurer que les protections soient efficaces.



Le type Loop est très efficace, il a un filtre pour la parole, il y a aussi plusieurs tailles d'embout ainsi que le nettoyage est plutôt simple. Ce modèle a été étudié après vu de nombreux salariés les utiliser, ils sont prisés en Festival.

Aurore W. demande s'ils sont distribués en dotation. Sylvain C. répond ne pas savoir à l'heure d'aujourd'hui.

Adeline I. demande le coût. Sylvain C. répond qu'il coûte entre 35 et 40 euros.

Aurore W. demande si cela va remplacer les bouchons d'oreille moulé. Julie S. dit que non mais on a remarqué que de nombreux salariés en portaient.

Le médecin du tr [redacted] que le temps de les commander, les bouchons restent obligatoir

Sylvain C. dit être le seul décisionnaire et qu'un test sera déployé.

Point 13. Point d'information relatif aux incidents survenus sur les spectacles impliquant de la pyrotechnie

Julie S. dit qu'à partir du 12 mars 2026, il y a une recrudescence d'accident type « corps étrangers dans les yeux », il a été constaté côté :

- Salariés :
 - 3 déclarations d'Accident de Travail (AT) ont eu lieu lors du spectacle A Million Splashes of Colour (2 AT bénins et 1 AT déclaré).
 - 3 déclarations d'AT ont été relevées lors du spectacle Disney Tales of Magic (2 AT bénins et 1 AT déclaré).
- Visiteurs :
 - 3 accidents ont eu lieu sur le spectacle A Million Splashes of Colour dont 1 a nécessité un transfert à l'hôpital.
 - 1 sur le spectacle Disney Tales of Magic.
 - 8 sur Disney Cascade of Lights dont 1 a nécessité un transfert à l'hôpital.

[REDACTED] sente ce point d'information. Le choix des produits est très important. [REDACTED] essaie pour trouver le bon produit qui projette les étincelles du spectacle A Million Splashes of Colour. L'APAVE a approuvé ce produit.

Sylvain C. demande pourquoi il y a eu des accidents. Charles S. répond qu'il y a eu des changements du Smoke Mine (détonation). Le Smoke Mine bleu n'a pas eu de changement mais le violet oui : le fabricant a changé son process et le noyau a été modifié et il est à l'origine des accidents. Seuls les comètes sont restés, elles sont utilisées depuis 5 ans et elles ne dégagent pas de poussière.

Adeline I. demande si le fabricant fait des tests et pourquoi il n'a pas informé le changement. Charles S. répond que l'entreprise n'avait pas prévenu du changement.

Teddy K. demande pourquoi le périmètre n'est pas été adapté. Charles S. dit que les danseurs sont formés pour l'usage et que le périmètre pour les salariés de Guest Flow est le même que pour les visiteurs. Teddy K. demande pourquoi il y a des accidents. Charles S. n'a pas d'explication à part le noyau de la couleur violette qui a été modifié. Teddy K. demande si les danseurs ont eu des accidents. Charles S. répond que non. Teddy K. confirme que les équipes de Guest Flow ont plusieurs assistés les danseurs lors de « soucis dans leurs yeux ».

Clément B. demande des précisions sur le show d'Alice et la Reine de Cœur : Retour au Pays des Merveilles et l'impact des fumées au greeter d'Avengers Assemble : Flight Force. Sylvain C. dit que les projectiles avaient été modifiés. Clément B. précise demande si la composition était la même. Charles S. répond que la fumée était en cause alors que là ce sont des retombées de poussière du noyau qui est à l'origine des accidents.

Clément B. demande si lors du spectacle The Jungle Book Jive il y avait eu aussi des impacts. Charles S. dit les produits ont été modifiés car il tachait la route.

Teddy K. demande si ce problème pourrait revenir. Charles S. dit que cela sera difficile.

Emmanuel L. demande la date du dernier accident. Julie S. dit que c'était au mois de mai 2026 et depuis plus d'accident.

[REDACTED] demande des précisions sur les conditions climatiques. Charles S. nt, le spectacle est en mode dégradé. Yazid B. demande si par hasard le vent souffle à 48 km/h, les feux d'artifices sont maintenus. Charles S. répond que le spectacle sera dégradé. Emmanuel L. demande si la double sécurité est faite (si par exemple le constructeur annonce qu'il faut des précotions à 10 mètres, Disneyland Paris appliquera des préconisations à 20 mètres). Charles S. répond que oui.

Point 14. Présentation aux membres de la CSSCT du projet relatif à la mise en place d'un guichet test Ticketing DLP (*) et plan d'action IT

[REDACTED] ente le projet, nous sommes à la 4^{ème} réunion. Malek B. demande si l'avant-D) sera fait par plusieurs corps de métier. Marion J. répond qu'une seule entreprise sera missionnée. Malek B. demande si sur les 5 entreprises, on peut voir le résultats de l'appel d'offres. Marion J. dit que l'entreprise pourra sous-traiter et la sécurité sera un point fort de sélection. Malek B. dit qu'on espère que les entreprises seront sérieuses.

La phase de curage commencera à partir du 5 juillet 2026. Sylvain C. demande une visite du prototype.

Teddy K. demande si les guichets seront accessibles pour les visiteurs PMR. Marion J. répond que oui, il y aura 4 donc 2 de plus et il y a des boucles magnétiques dans chaque lot. Malek B. demande au vu des gros travaux, il serait intéressant d'avoir une fenêtre PMR sur chaque bloc. Teddy K. dit qu'aujourd'hui un visiteur PMR [REDACTED] s Annuel doit forcément se lever pour faire sa photo d'ident [REDACTED] e une fenêtre amovible en hauteur.

Teddy K. demande quand les mobiliers seront visibles. Sylvain C. dit que le make up (bureau avec mobilier, peinture, sol comme une construction finie) sera proposé dans un Algeco et qu'une visite sera proposé aux membres avec l'ergonome.

[REDACTED] prend la présentation. Malek B. avait demandé que le directeur soit [REDACTED] et que l'expérience des invités présents est « légère » avec leurs 3 mois d'ancienneté dans ce poste. Vincent R. présente la projection.

Ma [REDACTED] oi aucune personne alertrice n'est été invité lors de la rencontre avec Mo [REDACTED] directrice. Malek B. rajoute que les membres n'ont aucune con

[REDACTED] précise que la grosse imprimante n'a jamais fonctionné. Vincent .

Teddy K. demande si le projet sera terminé en 2030. Vincent R. dit que le plan de financier est lissé jusqu'à 2030 mais une évolution positive serait possible.

Teddy K. relève les problématiques de réseaux. Vincent R. dit que le problème est pris en compte et le réseau sera amélioré.

Malek B. demande un calendrier étape par étape.

Point 15. Information des membres de la CSSCT, sur le suivi du plan d'actions relatif aux portes accès Ticketing DLP (*)

Davy DE JESUS PINTO présente le point. Le prototype a été placé vendredi dernier. La demande CRAMIF a été respecté tout comme les besoins opérationnels. En janvier 2027, les travaux commenceront et dureront 15 semaines. Le financement a été fait. Sylvain C. propose une visite sur place. Malek B. remercie les équipes pour ce travail.

Point 16. Information des membres de la CSSCT sur
l'implantation du safed watch system sur l'attraction Pirates des
Caraïbes (*)

[REDACTED] nte ce point. Sylvain C. dit que c projet fait suite aux audits tier 3 (de la gny) du mois dernier.

Teddy K. demande si les images de vidéo surveillance sont conservées. Sylvain C. dit que non et il précise qu'une photo est prise à l'embarquement et s'il y a une anomalie lors du parcours une vigilance sera apportée.

Aurore W. demande si les mains levées du visiteurs peut déclenc [REDACTED]
que l'algorithme sera réglé dans le sens que les mains levées ne d

Emmanuel L. demande si un suivi des bateaux sera fait. Nicolas K. répond non.

Teddy K. demande si un calendrier est possible. Sylvain C. répond que oui et il serait intéressant d'avoir un calendrier sur le déploiement large.

Point 17. Information des membres de la CSSCT, en vue d'un avis motivé ultérieur, sur le projet « SUN » relatif à l'établissement (*)

ente l'information.

Sylvain C. demande si les tests de sol avec des faux rochers seront gardés car si on les compare à Adventureland, ils sont très glissants. Edouard R. dit que les tests ne sont pas validés.

Edouard R. précise que les effets d'eau sera désactivé en hiver.

Emmanuel L. demande si le check visuel sera à hauteur des yeux comme Frozen Ever After. Edouard R. répond que oui.

Aurore W. demande pourquoi la présence de trois bornes DPA car la charge de travail sera élevée pour un seul salarié. Sylvain C. répond qu'une bâche pourra couvrir l'une des trois bornes.

Aurore W. demande comment seront gérés les visiteurs PMR car la gestion sur l'attraction Frozen Ever After est compliquée. Edouard R. répond qu'une gare sera dédiée à leur accès et qu'il n'y aura pas de retard d'embarquement / débarquement. La problématique est que le visiteurs devra remonter la couleur de leur accès PMR. Edouard R. dit que les marches d'accès devront faire en sorte que les visiteurs montrent leur accès.

Edouard R. dit que les portillons de la file d'attente seront les mêmes que sur le land Avengers Campus avec des roulements.

Sylvain C. demande que l'aide à embarquer ne soit pas monitorée comme à Frozen Ever After. Edouard R. demande aussi qu'il ne soit monitoré.

Teddy K. demande si les fontaines à eau seront branchées sur le réseau. Edouard R. répond oui.

Aurore W. demande qui sera le manager. Sylvain C. dit que l'attraction sera rattachée au land Le Monde de la Reine des Neiges et l'idée est que les équipes déménagement du bâtiment Nokk.

Aurore W. demande quelle division aura la salle de formations. Edouard R. répond qu'elle sera seulement pour Parc Opérations.

Teddy K. demande comment sera agencé le point photo à la sortie de l'attraction. Edouard R. dit qu'il y aura 12 écrans et 5 bornes et qu'elles seront dans l'angle opposé à la sortie.

ande de délimiter une zone de livraison pour limiter les vols des livraisons
douard R. répond que pour le moment la zone de livraison sera commune.
cise que le vol de carton existe tout comme dans la zone de coulisses de The
er of Terror.

ande s'il y aura des parkings pour les salariés PMR. Edouard R. répond
laces de parking.

Mickaël D. demande pourquoi un point de restauration n'a pas été pensé pour les salariés du
land Le Monde de la Reine des Neiges. Sylvain C. dit que les lignes de bus sont en réflexions
surtout avec les autres projets. Malek B. demande plus de bus vers Baloo et surtout le week-
end.

Malek B. demande une visite avant l'avis motivé.

Point 18. Point de suivi relatif aux costumes (*)

entent le point.

Malek B. demande qui valide les couleurs des nouveaux costumes mais dans des locations existantes. Béatrice G. dit que c'est validé avec WDI. Malek B. demande si les anciens manteaux seront gardés en cas de manque de stock. Béatrice G. dit que les commandes seront faites donc pas de rupture de stock possible. Malek B. regrette que la couleur bleue disparaisse sur ces manteaux historiques.

Les tests ont eu lieu sans la validation de la couleur. Sylvain C. dit que le plus important est le confort, là les manteaux sont déperlants.

Clément B. demande quand seront refait les manteaux pour les attractions de Phantom Manor et de Thunder Mesa Riverboat Landing car ils sont lourds.

ande pourquoi la capuche du manteau Pirates of the Caribbean est absente. e c'est une question de style pour correspondre au land d'Adventureland.

Clément B. fait remarquer que le col de la chemise présentée pour les salariés de l'attraction The Twilight Zone Tower of Terror est plus haut et qu'il risque d'être irritant. Béatrice G. dit qu'il n'a pas été testé.

Aurore W. demande des précisions sur les casquettes grises déployées sur le land Discoveryland car aujourd'hui seul les salariés Autopia, présenté par Avis peuvent les porter. Béatrice G. prend le point.

ande il y aura un filtre UV sur les casquettes présentées pour les salariés ne Tower of Terror.

Marie B. précise que les nouveaux manteaux pour les salariés de Fantasyland n'ont que la moitié de l'élastique sur le tour des capuches. Béatrice G. dit que la modification sera apportée sur les futures productions et qu'il ne sera pas possible de les avoir pour l'hiver prochain.

Sylvain C. revient sur la problématique des tour de cou. Aurore W. précise que le vent traverse et passe dans la nuque. Mickaël D. demande si l'épaisseur des tours de cou a été renforcé car on a du mal à le remarquer en ayant le produit dans les mains. Mickaël D. ajoute que c'était l'élément le plus majeur à prendre en considération lors des remontés de janvier, car le tour de cou proposé aux salariés travaillant en extérieur l'hiver dernier, n'empêchait pas d'avoir le cou froid.

Malek B. demande qui conseille les choix de ces modifications car les membres auraient pu être consulté. Clément B. dit que certains salariés sont attachés à leur costume qui véhicule une histoire et que là le tour de cou blanc ne correspond pas au reste des costumes. Béatrice G. dit que les leaders ont été consulté et qu'il fallait les uniformiser. Clément B. demande si des économies ont été réalisé dans ce choix unique.

Malek B. demande à être au courant avant la validation des commandes et précise qu'un groupe de travail devrait être mis en place.

Sylvain C. demande à ajouter un point après le test des chemises Casey Jr – le Petit Train du Cirque.

Clément B. demande pourquoi les éléments de costumes ne sont pas adaptés en été comme l'épaisseur des pantalons ou les chemises « retraits ». Clément B. précise qu'il y a une problématique de stock pour les chemises blanches et certaines dates de 2011. Teddy K. demande où est le stock. Béatrice G. dit que certaines pièces disparaissent et qu'une traçabilité serait à revoir. Clément B. précise que les vêtements se perdent au bout de 3 semaines après avoir été enregistrés sur un compte salarié.

Guillaume D. demande si c'est le même fournisseur pour l'ensemble des manteaux et quel est le lieu de fabrication. Béatrice G. répond qu'il s'agit d'un seul et même fournisseur au Portugal.

Adeline I. demande un costume été comme un costume unique par land ou par zone en cas de canicule. Béatrice G. dit qu'un groupe de travail a été développé pour les fortes chaleurs. Fabien B. dit que les solutions actuelles comme les polos ne sont pas acceptables. Marie B. ne comprend pas pourquoi les costumes ne soient pas en mode été et en mode hiver. Béatrice G. répond que les panoplies peuvent être dégradées. Clément B. précise que les membres demandent des vraies solutions. Béatrice G. répond que le travail est colossal. Marie B. dit qu'il y a des nombreuses priorités car le parc existe depuis 35 ans. Sylvain C. répond que notre établissement n'est pas le seul.

Carolina M. précise que les pantalons des salariés de Ticketing sont doublés. Béatrice G. précise qu'elle ignorait l'existence d'une doublure. Adeline I. s'étonne que Béatrice G. et Sylvie C. ne connaissent pas les conditions de travail des salariés de l'établissement Parc Opérations.

Clément B. précise qu'avant le service de Béatrice G. et de Sylvie C. était présent au Costuming pour prendre les retours des salariés. Et qu'aujourd'hui le port des costumes dégrade les conditions de travail des salariés.

Sylvain C. dit qu'un groupe de travail sera créé avec certains membres, les médecins du travail, les chargés de prévention, les managers et les leaders land par land.

Mickaël D. demande pourquoi les salariés hommes des équipes VIP n'ont pas le droit au chemise manche courte comme les salariés femme. Béatrice G. prend le point.

Point 19. Point de suivi relatif aux chariots des meubles de tri

Sylvain C. dit que les recommandations ont été validé et que ce point sera reporté avec une présentation.

Point 20. Point de suivi déploiement véhicule nouvelle génération Autopia (*)

[REDACTED] sente le point. Les pièces ont déjà été commandés et le déploiement des 2027. Le projet a été avancé de deux ans.

Adeline I. demande selon le courrier de la CRAMIF de juillet 2023, Mo [REDACTED] informé.

Adeline I. demande un nettoyage plus régulier des voies où les voitures Next Generation sont déployées car une pellicule de suie est présente. Sylvain C. prend le point.

Adeline I. demande si la problématique des batteries qui gonflent est toujours d'actualité. Sylvain C. répond que les batteries ont été changé depuis l'an passé.

Point 21. Point d'information sur la prévention de RPS (*)

DIVISION: DIRECTION		Equipes évaluées en suivi plan actions dans le DUERP	Equipes évaluées en cours d'attente du comité de pilotage	Equipes en cours d'évaluation (questionnaires et/ou sessions participatives)	Equipes planifiées sur 2026
Paquito Antunez					
Attractions	Sylvain Cautrois	Production 3 Adventureland Avengers Campus Prod 2 Ensemble des TL /TL EXP	MANAGERS Campus 1	Fantasyland 1 Fantasyland 2 Prod 4 Adventureland Disco 1 Production 1 + Senior Manager/Directeur	Frontierland Disco 2
Accueil et services	Véronique Burdalo	Parking Duty managers / RAN Guest Flow WDS Propreté 1 Guest Relation + Coordinateurs VIP Ensemble des TL /TL EXP	MANAGERS	Parking/Ticketing WDS et studio services Ticketing DLP + Senior Manager/Directeur	Propreté DV Propreté WDS. Equipe Support

Teddy K. demande comment vont être fait les enquêtes des équipes de Guest Flow car elles ont été dédoublées. Sylvain C. prend le point.

Point 22. Visite à déterminer

Sylvain C. propose de visiter le Coin Bébé, les guichets du Ticketing, le prototype de la porte 17 du Ticketing, le make up du projet Ticketing. Teddy K. demande des visites les bureaux des objets perdus des deux parcs.